

MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

BEPECASER

ÉPREUVE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

1^{er} septembre 2010

Question 1

L'autorisation d'enseigner la conduite et la sécurité routière est délivrée aux personnes remplissant notamment les conditions suivantes :

- A – être âgé d'au moins vingt ans ;
- B – être titulaire du permis de conduire depuis un an minimum ;
- C - ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour délit de défaut d'assurance automobile.

Question 2

Tout conducteur doit marquer "l'arrêt absolu" devant un feu de signalisation :

- A – jaune fixe ;
- B – jaune clignotant ;
- C – rouge fixe ;
- D – rouge clignotant.

Question 3

La conduite supervisée est ouverte aux personnes :

- A – âgées de 16 ans minimum ;
- B – âgées de 18 ans minimum ;
- C – n'ayant pas encore réussi à l'épreuve théorique générale du permis de conduire.

Question 4

En circulation, le risque d'éclatement d'un pneumatique est plus important :

- A – en cas de sur-gonflage par rapport aux indications du fabricant ;
- B – en cas de sous-gonflage par rapport aux indications du fabricant.

Question 5

Dans un moteur diesel, celui-ci aspire de l'air pur préalablement filtré au cours :

- A – du temps d'admission ;
- B – du temps de compression ;
- C – du temps de combustion/détente ;
- D – du temps d'échappement.

Question 6

Le contrat de professionnalisation permet notamment :

- A – de préparer l'obtention d'un diplôme d'État utilisable dans la branche professionnelle ;
- B – d'obtenir un contrat de travail à durée indéterminée sans obligation de formation ;
- C – de préparer l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle de la branche.

Question 7

Pour le calcul de l'ancienneté, sont pris en compte :

- A – les stages de formation professionnelle continue ;
- B – les périodes de préavis non travaillées ;
- C – les congés payés ;
- D – les périodes de congés sabbatiques.

Question 8

Est puni d'une amende prévue pour la contravention de 3^{ème} classe, tout conducteur dont le véhicule automobile n'est pas pourvu :

- A – de feux d'angle ;
- B – de plaques d'immatriculation portant le numéro assigné au véhicule ;
- C – d'un avertisseur sonore de route.

Question 9

Le code de la route prévoit une incompatibilité avec l'obtention et le maintien du permis de conduire de la catégorie « B » :

Si l'acuité binoculaire est inférieure à :

- A - 8/10^{ème} ;
- B – 5/10^{ème}.

Si un des deux yeux a une acuité visuelle nulle ou inférieure à 1/10^{ème} et l'autre œil une acuité inférieure à :

- C – 6/10^{ème} ;
- D – 5/10^{ème}.

Question 10

La formation pratique du brevet de sécurité routière (BSR), option cyclomoteur, est d'une durée de :

- A – cinq heures dont une heure hors circulation ;
- B – cinq heures dont une demi-heure hors circulation.

Peuvent dispenser cette formation, les personnes titulaires de :

- C – la seule autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie « B » en cours de validité ;
- D – l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie « A » en cours de validité.

Question 11

A – La sous-catégorie A1 du permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la sous-catégorie B1.

B – La catégorie E (C) du permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la catégorie E (B).

C - La catégorie A du permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la sous-catégorie A1.

D - La sous-catégorie B1 du permis de conduire autorise la conduite des véhicules relevant de la sous-catégorie A1.

Question 12

Le champ visuel :

- A – correspond à la portion de l'espace perçu par un œil immobile fixant droit devant lui ;
- B – permet d'identifier des objets à grande vitesse.

La vision binoculaire :

- C – donne le sens du relief et de la profondeur de ce qui apparaît dans le champ visuel ;
- D – diminue l'acuité visuelle.

Question 13

La consommation d'alcool exerce des effets sur le cerveau à partir d'une alcoolémie de 0,30 gramme par litre de sang :

- A – vrai ;
- B – faux.

La consommation de médicaments anxiolytiques (tranquillisants) a pour effet d'améliorer la vigilance :

- C – vrai ;
- D – faux.

Question 14

La boîte de vitesses permet :

- A – aux roues de tourner à des vitesses différentes dans les virages ;
- B – d'adapter le couple moteur au couple résistant ;
- C – de modifier la puissance du moteur.

Question 15

Lors d'un freinage d'urgence d'un véhicule, le système « ABS » permet :

- A – de réduire de manière significative les distances de freinage ;
- B – d'éviter le blocage des roues ;
- C – de garder le pouvoir directionnel du véhicule.

Question 16

Une évaluation formative permet à l'enseignant :

- A – d'ajuster le contenu de sa formation en fonction des acquis et des difficultés de l'élève ;
- B – d'apprécier le rythme de progression de son élève ;
- C – d'évaluer uniquement l'ensemble du programme en fin de formation.

Question 17

Le terme « sensori moteur » désigne :

- A – la connaissance intellectuelle et les moyens de connaissance ;
- B – les fonctions qui mettent en œuvre les organes sensoriels et les muscles.

Question 18

Toute personne apprenant à conduire un véhicule automobile à moteur, en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie « B », doit être en possession, lors des séances pratiques d'apprentissage :

- A – de sa fiche de suivi de formation ;
- B – de son livret d'apprentissage ;
- C – de son formulaire de demande de permis de conduire ou d'un récépissé de dépôt de cette demande ;
- D – de son contrat de formation.

Question 19

Lorsque la vérification apporte la preuve que le conducteur d'un véhicule automobile conduit avec un taux d'alcoolémie de 0,80 milligramme par litre d'air expiré, la réglementation prévoit une rétention du permis de conduire pendant :

- A – 48 heures pouvant être suivies d'une suspension administrative d'une durée de un an maximum ;
- B – 48 heures pouvant être suivies d'une suspension administrative d'une durée de six mois maximum ;
- C – 72 heures pouvant être suivies d'une suspension administrative d'une durée de six mois maximum ;
- D – 72 heures pouvant être suivies d'une suspension administrative d'une durée d'un an maximum.

Question 20

Un conducteur d'un véhicule relevant de la catégorie « B » du permis de conduire qui ne cède pas le passage aux piétons circulant dans une zone de rencontre est puni :

- A – d'une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe ;
- B – d'une réduction de plein droit de quatre points sur le permis de conduire ;
- C – d'une peine complémentaire de suspension du permis de conduire pour une durée de quatre ans maximum.

Question 21

Encourt de plein droit une réduction du trois points de son permis de conduire, tout conducteur sanctionné qui :

- A – a effectué un dépassement sur une voie ferrée non munie de barrières ;
- B – a provoqué le ralentissement du véhicule qu'il vient dépasser ;
- C – a accéléré alors qu'il est sur le point d'être dépassé ;
- D – a dépassé un engin de service hivernal en action sur la chaussée.

Question 22

Le fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages est alimenté par des contributions provenant :

- A – des entreprises d'assurance ;
- B – des pouvoirs publics ;
- C – des automobilistes assurés ;
- D – des automobilistes non assurés responsables d'accident de la circulation.

Question 23

Le bureau central de tarification (BCT) :

- A – oblige les sociétés d'assurance à prendre en charge un automobiliste responsable de sinistres qui s'est vu opposer un refus d'assurance ;
- B – oblige les sociétés d'assurance à délivrer les garanties incendie, vol, bris de glace ;
- C – intervient pour fixer le montant de la cotisation d'assurance de responsabilité civile obligatoire.

Question 24

La définition d'un accident corporel de la circulation routière correspond à un accident qui :

- A – survient sur une voie ouverte à la circulation ;
- B – survient sur une voie privé ;
- C – provoque au moins une victime ayant nécessité des soins médicaux ;
- D – implique obligatoirement un passager ou un piéton ;
- E – implique au moins un véhicule.

Question 25

D'après le bilan 2008 de la sécurité routière en France, les infractions relevées par les services de police et de gendarmerie font apparaître que :

- A – le défaut du port de la ceinture de sécurité a diminué de 6% ;
- B – le défaut d'éclairage et de signalisation des véhicules a augmenté de 15% ;
- C – la conduite d'un véhicule après usage de stupéfiants et sous l'empire d'un état alcoolique a augmenté de 30%.

Question 26

Une usure intérieure ou extérieure de la bande de roulement d'un pneumatique se traduit par :

- A – un défaut de gonflage ;
- B – une surcharge du véhicule ;
- C – un défaut de parallélisme ;
- D – un défaut d'amortisseur.

Question 27

Dans un moteur à quatre temps qui tourne à 1 000 tours/minute, l'arbre à cames tourne à :

- A – 500 tours/minute ;
- B – 1 000 tours/minute ;
- C – 2 500 tours/minute.

Question 28

Tout conducteur d'un véhicule en circulation qui place dans son champ de vision un appareil en fonctionnement doté d'un écran et ne constituant pas une aide à la conduite ou à la navigation encourt :

- A – une amende prévue pour la contravention de 3^{ème} classe ;
- B – la confiscation du véhicule ;
- C – la confiscation de l'appareil ;
- D – une perte de plein droit de deux points sur le permis de conduire.

Question 29

Une évaluation du niveau de l'élève est obligatoire en préalable à la formation à la conduite automobile :

- A – pour l'enseignement de la conduite des véhicules relevant des catégories «C» et «D» ;
- B – pour l'enseignement de la conduite des véhicules relevant de la catégorie « A » ;
- C – pour l'enseignement de la conduite des véhicules relevant de la catégorie « B ».

Question 30

Dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, pendant la phase de conduite accompagnée, l'élève conducteur :

- A – doit parcourir une distance minimale de 3 000 km ;
- B – peut conduire hors du territoire national ;
- C – doit obligatoirement participer à deux rendez-vous pédagogiques.

Question 31

A – Lorsqu'il existe à moins de 50 mètres un passage prévu pour les piétons, ceux-ci sont tenus de l'utiliser pour traverser la chaussée.

B – En dehors des intersections, les piétons sont tenus de traverser la chaussée perpendiculairement à son axe.

C – Le feu rouge clignotant réglant la traversée d'une voie ferrée ne concerne pas les piétons.

Question 32

Le Comité Interministériel à la Sécurité Routière est présidé par :

- A – le Président de la République ;
- B – le premier ministre ;
- C – le ministre chargé des transports.

Question 33

Le Conseil Supérieur de l'Education Routière (CSER) est placé auprès :

- A – du Président de la République ;
- B – du Premier Ministre ;
- C – du Ministre chargé des transports.

Question 34

Quelle est la définition d'un blessé léger dans le fichier national des accidents corporels de la circulation routière? :

- A – une victime ayant fait l'objet de soins médicaux à l'hôpital pendant 48 heures au plus ;
- B – une victime ayant fait l'objet de soins médicaux à l'hôpital pendant 24 heures au plus ;
- C – une victime ayant fait l'objet de soins médicaux à l'hôpital pendant plus de 24 heures.

Question 35

La profondeur des rainures d'un pneumatique d'une voiture particulière ne doit pas être inférieure à :

- A – 1,5 millimètre ;
- B – 1,6 millimètre.

Le fait de mettre en circulation un véhicule équipé de pneumatiques présentant sur la surface de roulement des sculptures non apparentes est sanctionné par une amende prévue pour les contraventions de :

- C – 3^{ème} classe ;
- D – 4^{ème} classe.

Question 36

A – Le stationnement est interdit sur les passages prévus à l'intention des piétons.

B – Il est interdit aux occupants d'un véhicule en stationnement d'ouvrir la portière si cette manœuvre constitue un danger.

C – Selon le code de la route, est considéré comme dangereux le stationnement sur la bande d'arrêt d'urgence.

Question 37

A – une attitude est une disposition à se comporter d'une certaine façon dans une certaine catégorie de situations.

B – les attitudes sont l'ensemble des réactions observables d'un être vivant.

C – les attitudes orientent et déterminent les comportements.

Question 38

A – La pédagogie par objectifs est une méthode pédagogique.

B – Les méthodes pédagogiques qui suscitent l'activité des élèves permettent d'entretenir et de développer des motivations positives.

C – Les méthodes pédagogiques visent l'amélioration de la relation pédagogique.

Question 39

Le stationnement unilatéral alterné des véhicules s'effectue du côté des numéros pairs des immeubles bordant la chaussée :

- A – du 1^{er} au 15 de chaque mois ;
- B – du 16 au dernier jour du mois.

Question 40

Le fait de conduire sans être titulaire du permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule considéré est un délit puni :

- A – d'une amende prévue pour les contraventions de 5^{ème} classe ;
- B – d'une amende de 30 000 euros ;
- C – d'un an d'emprisonnement.